



***** PAS-EN-ARTOIS *** INFOS *** Août 2020 *** N° 3 *****

Vente de bois

La Commune met en vente 12 stères de bois au plus offrant.

Il s'agit d'une coupe de bois (principalement frêne) effectuée il y a 2 ans donc pouvant être utilisée cette année.

Veillez déposer votre offre en mairie sous enveloppe fermée intitulée « vente de bois » avant le 31 octobre. Rendez-vous possible pour visite au 06 37 89 56 64



Boîte à livres



Des bancs ainsi qu'une « boîte à livres » ont été installés face à l'école maternelle (École La Kilienne).

Le principe est simple : Prendre ou donner un livre, lire sur place ou emporter. Tous les livres sont les bienvenus (roman, BD, documentaire, livre pour enfants, magazine, ...) pourvu qu'ils soient en bon état ! Chacun est acteur du bon fonctionnement des boîtes à livres, un bon moyen pour leur donner une seconde vie plutôt que de jeter.

Facebook

La Commune a ouvert depuis ce mois d'août une page « Facebook » afin de pouvoir publier rapidement.

Vous y trouverez notamment les dernières informations de la Municipalité ainsi que les alertes et messages urgents émanant de la Préfecture.



Permanences du député de circonscription:

Monsieur Bruno DUVERGE, Député, tiendra une permanence en mairie de Pas-en-Artois le mardi 15 septembre 2020 de 16h à 17h.

D'autre part, la permanence du "34" route nationale à Ervillers est ouverte le lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h et le vendredi matin ou sur rendez-vous au 03 91 19 80 23

Permanence RAM :

Le Relais Assistants Maternels tiendra une permanence à la salle d'activité de l'école « La Kilienne » les mercredis matins tous les 15 jours à partir du 07 septembre 2020.



Trail de la Kilienne : 19 septembre 2020

Il est encore temps pour vous inscrire afin de participer au 2^{ème} Trail de la Kilienne. N'hésitez pas !!!

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois recherche également des bénévoles pour la signalisation du Trail.

Contact : M. PENNEQUIN Alexandre

trail@campagnesartois.fr – 03 21 220 200

Etat Civil

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

Adam BOUTHORS né le 16 juin

Zoé BIAUX née le 12 juillet

*** Capucine CATHELAIN née le 19 juin

*** Ambre HAULTCOEUR née le 29 juillet

Mariage

Nos vœux de bonheur à :

Julien FLANQUART et Julien HECQUET

Mariés le 08 août



Médiathèque Municipale

Un atelier « Écriture » réservé aux adultes est organisé le samedi de 10h à 12h. Prochaines dates : 05 septembre , 03 octobre , 07 novembre , 05 décembre.

Renseignements en médiathèque aux heures d'ouverture.

Recensement des jeunes à 16 ans

Il est indispensable que les jeunes se fassent recenser à l'âge de 16 ans en Mairie (se munir de la carte d'identité et du livret de famille). Il leur sera alors remis une attestation de recensement nécessaire pour les inscriptions aux examens et concours.



**Aidez-nous à garder
notre village propre**

JE JETTE MON MASQUE ET MES GANTS
À LA POUBELLE... PAS DANS LA RUE
NI DANS LES ESPACES PUBLICS !



Deuxième rappel : Bacs de collecte des Ordures Ménagères

Les bacs pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif doivent être sortis la veille (et non pas plusieurs jours avant). Ils sont placés sur le trottoir poignées face à la route. Ils doivent être rentrés aussitôt après la collecte afin de ne pas encombrer les trottoirs.